

Décision n° D2021_050

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le Code de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

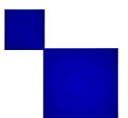
Vu son arrêté n°2021-271 du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services,

Vu la délibération du conseil d'administration du 5 novembre 2020,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

Considérant que l'ouverture des locaux des collèges pour les besoins de l'éducation populaire, de la vie citoyenne et des pratiques culturelles et artistiques est une priorité et qu'elle doit permettre d'offrir des lieux et des moyens d'action aux acteurs locaux pour l'organisation d'activités extrascolaires, tout en optimisant l'occupation et l'utilisation des bâtiments des collèges, au bénéfice de tout public,

Considérant que le collège Françoise Héritier à Noisy-le-Sec dispose d'un équipement disponible le mercredi après midi, et que l'association sportive du collège Jacques Prévert à Noisy-le-Sec en à l'utilité pour proposer une pratique de l'escalade aux collégiens adhérent à l'AS,



décide

- D'APPROUVER la convention à conclure entre le collège Françoise Héritier de Noisy-le-Sec et l'association sportive du collège Jacques Prévert de Noisy-le-Sec pour une durée de 1 an, convention aux termes de laquelle l'association sportive du collège Jacques Prévert pourra utiliser le mur d'escalade du collège Françoise Héritier.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211007-D2021_050-AR